



Journal municipal de la Ville de Lévis Volume VII – Numéro V – Juillet 2008



www.ville.levis.qc.ca

ÇA BOUGE À LÉVIS

LÉVIS – PLAGE AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE LA TRAVERSE

Le projet Lévis-Plage consiste à installer des aménagements à divers endroits dans le secteur de la Traverse, dont les espaces vacants étant des propriétés de la Ville, en particulier le site de l'ancienne entreprise Don Bar, le quai Paquet et le Lieu historique national du Canada du chantier A.C. Davie. La réalisation de Lévis - Plage rendra ainsi plus accueillant le secteur de la Traverse, cette porte d'entrée importante de la ville. Il s'agit d'un projet à caractère familial nécessitant un investissement de 100 000 \$ qui s'inscrit dans le cadre des festivités du 400^e anniversaire de Québec.

Les aménagements les plus importants seront installés sur le site du Chantier A.C. Davie. On y trouvera d'abord à proximité de la grève, un espace familial avec tables et chaises et jeux pour enfants. L'ameublement urbain de cet espace sera fourni par Jambette-Évolujeux. On y installera aussi des gradins afin de permettre



M. Philippe Meurant, directeur du Développement à la Ville de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis et M. Claude Caron, président de la compagnie Jambette-Évolujeux.

à la population et aux touristes d'assister au spectacle « Le Moulin à images » de Robert Lepage. Un équipement de sonorisation permettra de syntoniser CKIA 88,3 FM et de diffuser la musique associée à ce spectacle. La Fédération des caisses populaires Desjardins s'associe au financement de ces dernières installations par une contribution de 8 000 \$. Enfin, la Ville assumera l'encadrement des spectateurs, durant la soirée, par l'embauche de trois guides responsables.

Un autre aménagement prévu à ce projet consiste en l'ouverture d'un stationnement de 315 places sur le quai Paquet afin de répondre à une demande accrue au cours de l'été. Ce sta-

tionnement sera limité à 4 heures entre 13 h et 23 h et sa gestion sera confiée à la Corporation de développement du Vieux-Lévis. Finalement, l'ajout de bordures paysagères sur différents sites du secteur de la Traverse permettra de créer une ambiance chaleureuse pour le plus grand plaisir de la population lévisienne et de ses visiteurs.



Journée portes ouvertes

Le 7 juin dernier, dans le cadre de la Semaine de la municipalité, la Ville de Lévis tenait une activité portes ouvertes à l'hôtel de ville. Plusieurs services municipaux ont animé des stands d'information dans la salle du conseil. Une visite des bureaux du cabinet de la mai-

resse était aussi possible pour ceux et celles qui le désiraient.

Sur le stationnement de l'hôtel de ville, les visiteurs ont pu voir des véhicules utilisés dans plusieurs secteurs d'activités : un camion échelle, une unité d'urgence et un camion pompe du Service de la sécurité incendie; des autos, des

motos et un VTT du Service de police; une unité d'aqueduc, une pelle excavatrice, une souffleuse et une niveleuse de la Direction des réseaux et équipements.

Une belle journée, bravo!

Sommaire

Conseil municipal	2
Nouvelles municipales	3
Gens de Lévis	5
Nos bibliothèques	6
Activités et événements	7
Aide-mémoire	10
Services municipaux	12

Les membres du conseil et leurs fonctions

Danielle Roy Marinelli
Mairesse

Présidente du comité exécutif

Philippe Laberge
Conseiller municipal, district 1
Président de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Dominique Maranda
Conseillère municipale, district 2

Anne Ladouceur
Conseillère municipale, district 3
Vice-présidente du comité exécutif
Mairesse suppléante

Isabelle Demers
Conseillère municipale, district 4

Alain Lemaire
Conseiller municipal, district 5

Nicole Larouche
Conseillère municipale, district 6

Guy Dumoulin
Conseiller municipal, district 7
Membre du comité exécutif

Jean-Pierre Bazinet
Conseiller municipal, district 8
Président de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Est

Jean-Luc Daigle
Conseiller municipal, district 9
Membre du comité exécutif

Simon Théberge
Conseiller municipal, district 10
Membre du comité exécutif

Jean Girard
Conseiller municipal, district 11

André Hamel
Conseiller municipal, district 12

Robert Maranda
Conseiller municipal, district 13
Président de l'arrondissement de Desjardins

Jean-Claude Bouchard
Conseiller municipal, district 14
Membre du comité exécutif

Ann Jeffrey
Conseillère municipale, district 15

Pour joindre vos conseillères
et conseillers :

418 839-2002

Administration municipale Heures d'ouverture

Durant la saison estivale, les bureaux administratifs de la Ville de Lévis seront ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et ce, pour la période comprise entre le 2 juin et le 29 août 2008 inclusivement. Quant au Centre de service à la clientèle, il opérera en continu de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, inclusivement.

Le conseil en bref

Veillez noter que les procès-verbaux adoptés par le conseil sont disponibles dans le site Internet de la Ville au www.ville.levis.qc.ca.

Séance ordinaire du 5 mai 2008

- Confirmation de l'utilisation de la Route Verte au ministère des Transports du Québec aux fins de subvention
- Désignation d'un membre et du vice-président du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville (Josée Bulet en remplacement de Céline Dubois et Jean Arsenault à titre de vice-président)
- Prêt du parc Champigny et d'un terrain à Festivent
- Reconnaissance du Club de curling Etchemin inc.
- Dépôt du rapport financier pour l'année 2007 et des rapports du vérificateur général et du vérificateur externe
- Désignation d'un membre du conseil de la Ville à la commission femmes et gouvernance locale de l'Union des municipalités du Québec (Anne Ladouceur)
- Désapprobation du Règlement 357-07 de la Municipalité de Saint-Gilles décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Lévis
- Protocole d'entente à intervenir avec le Centre socioculturel et sportif Saint-Étienne inc. et autres concernant l'agrandissement du centre Bruno-Verret et désignation de représentants de la Ville à cet organisme
- Adoption du Règlement de contrôle intérimaire concernant la construction d'un pipeline
- Remerciements à Céline Dubois pour sa contribution au comité d'embellissement du paysage du territoire de la ville

Séance ordinaire du 20 mai 2008

- Aide financière à La société grand village inc. de 3 500 \$ pour le développement de son centre de plein air pour personnes atteintes d'un handicap physique ou intellectuel
- Aide financière à La société d'histoire régionale de Lévis de 2 000 \$ pour l'organisation de

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement

Séances du conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Lévis ont lieu à 19 h 30 les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, à l'exception des séances de janvier et d'août qui ont lieu le troisième lundi du mois et de la séance de juillet qui a lieu le premier lundi du mois. Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Le conseil de la Ville de Lévis siège dans la salle du conseil à l'hôtel de ville de Lévis, situé au 2175, chemin du Fleuve (ancien hôtel de ville de Saint-Romuald).

Deux périodes de questions sont prévues lors de chaque séance : la première a lieu après l'adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire ou au début d'une séance spéciale, et la deuxième a lieu après la période d'intervention des membres du conseil.



la Fête nationale des Québécois le 24 juin 2008

- Aide financière à la Commission scolaire des Navigateurs pour la brigade scolaire junior de 5 900 \$ pour acquérir le matériel nécessaire à la brigade scolaire junior
- Contrat de location à intervenir avec le Boulodrome de Charny concernant la location du sous-sol du centre communautaire Paul-Bouillé (quartier Charny)
- Protocole d'entente à intervenir avec Les monarques de Lévis – Midget AAA et aide financière
- Prêt du parc Champigny dans le cadre de la Fête nationale
- Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2008 ainsi que de ceux projetés pour l'exercice financier 2008
- Plan quinquennal de développement touristique
- Projet Lévis - plage

Séance ordinaire du 2 juin 2008

- Cérémonie de retour du drapeau de la Ville d'Afghanistan
- Aide financière au Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue Saint-Laurent de 1 250 \$ pour l'organisation de l'opération de nettoyage des berges du 14 juin 2008
- Ratification du dépôt d'un mémoire devant la Commission de la représentation électorale du Québec dans le cadre des consultations publiques sur la révision de la carte électorale du Québec
- Aide financière de 2 500 \$ à la Fondation Patro de Lévis
- Condoléances à la famille et aux amis de Rose-Anne Lecours
- Remerciements à M. Yves Saint-Maurice

Séance spéciale du 9 juin 2008

- Adoption du Règlement établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un composteur domestique et de couches réutilisables

Séances des conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réunissent aussi de façon régulière. Ces séances ont lieu aux bureaux de chaque arrondissement à 19 h 30, le quatrième mercredi de chaque mois, sauf en juin et en décembre où les séances ont lieu le troisième mercredi du mois. Il n'y a pas de séance durant le mois de juillet.

Les séances des conseils d'arrondissement ont lieu aux endroits suivants :

- **Arrondissement de Desjardins**
795, boulevard Alphonse-Desjardins
(ancien hôtel de ville de Lévis)
- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est**
959, rue de l'Hôtel-de-Ville
(ancien hôtel de ville de Saint-Jean-Chrysostome)
- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest**
(jusqu'au 31 décembre 2008)
Salle multifonctionnelle de la bibliothèque Albert-Rousseau
711, avenue Albert-Rousseau
Quartier Saint-Étienne-de-Lauzon



LÉVIS'informe fera paraître régulièrement au cours des prochains mois une série d'entrevues réalisées avec les membres du conseil municipal porteurs de différents dossiers au sein des comités, organismes et commissions de la Ville afin de mieux renseigner la population sur le rôle, la mission et les objectifs de chacune de ces instances.

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Le rôle du comité pour le développement de Lévis

Saviez-vous que la zone agricole occupe 70 % du territoire de Lévis ? C'est ce que m'a appris M. Philippe Laberge, président du Comité consultatif agricole à qui j'ai demandé de nous parler des actions et du rôle de ce comité au sein du développement lévisien. Effectivement, ce comité joue un rôle important quant à l'étude de projets touchant l'aménagement et le développement.

Le développement domiciliaire, commercial et industriel de Lévis qui va bon train depuis l'arrivée du pont Pierre-Laporte, exige l'implication du Comité consultatif agricole afin de connaître les intentions des intervenants concernant la dimension agricole reliée au développement, notamment le schéma d'aménagement de la Ville. « Nous jouons également un rôle dans la planification stratégique et dans l'installation d'industries pouvant avoir des conséquences sur le milieu agricole. Nous avons étudié plusieurs grands dossiers tels que

l'installation du projet Rabaska, l'implantation d'éoliennes, etc. », de dire le président.

Les membres du Comité consultatif agricole évaluent les conséquences des demandes d'implantation d'une façon générale. De plus, ils doivent se positionner relativement aux

demandes d'autorisation formulées en regard de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Finalement, ils proposent, si nécessaire, des recommandations au conseil de la Ville sur les projets ou les demandes concernant le territoire agricole.

La création du comité

« Le Comité consultatif agricole tel qu'on le connaît aujourd'hui a été créé lors de la fusion de 2002, il remplace d'autres comités opérant à l'intérieur des anciennes MRC », explique M. Laberge. Le comité se compose de six membres, nommés par le conseil de la Ville, dont trois producteurs agricoles, deux membres du conseil de la Ville et un résident de Lévis. Les fonctionnaires de la Direction de l'urbanisme et des arrondissements peuvent s'adjoindre à eux comme ressources supplémentaires.

Voici donc les présents membres du Comité consultatif agricole : Messieurs Philippe Laberge, président et conseiller municipal; Guy Dumoulin, conseiller municipal; Ernest Bouffard, producteur; Gaétan Fréchette, producteur; Maxime Labrie, producteur; Gaétan Plante, citoyen, de même que Michel Monat, secrétaire du Comité.



Monsieur Philippe Laberge, président du Comité consultatif agricole

Gala Les Pléiades Prix d'excellence 2008



La mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a remis le Prix de la Ville de Lévis à M. Pierre Gagné, président des Constructions L.P.G. et à M. Florent Fortier, président de la Société immobilière SITE, lors du Gala Les Pléiades - Prix d'excellence 2008, organisé par la Chambre de commerce de Lévis. Le choix des récipiendaires a été entériné par le conseil de la Ville en reconnaissance du rôle joué par ces derniers dans la mise en place du Centre de congrès et d'expositions de Lévis et la construction du complexe intégré abritant celui-ci.

CONTRIBUTION DE 200 000 \$ À LA MAISON NATALE DE LOUIS FRÉCHETTE

Considérant que la Maison natale de Louis Fréchette offre à la population un lieu culturel de diffusion pour les artistes, la Ville supporte celle-ci avec une contribution financière de 200 000 \$ servant à la sauvegarde et à la mise en valeur de celle-ci. Une aide supplémentaire de 5 000 \$ par année sera également octroyée dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour la présentation de concerts estivaux ainsi que pour le Festival de contes Jos Violon.

« La sauvegarde et la mise en valeur de la Maison natale de Louis Fréchette s'inscrit dans notre politique culturelle visant notamment à mettre en valeur la richesse et la diversité des patrimoines de Lévis et à faire connaître l'histoire de Lévis. J'espère que l'annonce de notre contribution incitera les autres paliers de gouvernement à prendre part à ce grand projet », a indiqué la mairesse de Lévis.

Pour mener à bien ce projet, d'autres partenaires financiers devront être sollicités par les administrateurs et administratrices de la Maison natale de Louis Fréchette. La Ville de Lévis s'engage à les accompagner lors de leurs démarches auprès des gouvernements, pour l'obtention d'une contribution financière, afin de réaliser la mise aux normes de la maison.

Depuis ses débuts, la Ville de Lévis s'est associée au projet en participant au comité de travail ayant élaboré l'étude de faisabilité et le plan d'affaires ainsi qu'en siégeant au comité de financement.



M. Clément Samson, président de la Caisse populaire de Lévis qui agira à titre de président de la campagne de financement, Mme Carole Légaré, directrice artistique à la Maison natale de Louis-Fréchette, Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis ainsi que M. Louis-Marie Asselin, président de la Maison natale de Louis Fréchette.



Concours Ma Ville Fleurie - Rues sélectionnées

Comme promis dans le précédent journal, voici la liste des rues sélectionnées par tirage au sort, pour le concours Ma Ville Fleurie, édition 2008. Les professionnels en horticulture évalueront les propriétés au cours du mois de juillet et choisiront, pour chacune des rues, une propriété « Coup de cœur ». Les propriétaires auront ainsi la chance de gagner un prix lors d'une soirée spéciale qui aura lieu à la fin de l'été. Rappelons que seule la façade est jugée et que les critères de sélection sont : le choix des végétaux, l'équilibre, la propreté ainsi que la présence d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et de plantes annuelles.

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-EST

SAINT-ROMUALD	CHARNY	SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME	BREAKEYVILLE
Rue Abbé Ruel	Rue de l'Affluent	Rue Beauharnois	Avenue des Arbrisseaux
Rue Albertine	Rue de l'Aiguillage	Chemin Bélair	Rue des Bosquets
Rue Beaupré	Rue Alfred-Arcand	Rue de Cassiopée	Avenue Boutin
Rue du Cran	Rue de la Barcarolle	Rue des Champs	Avenue Brassard
Rue de l'Église	Rue des Bécassines	Rue de la Colombière	Place du Champ-Blier
Rue Ferland	Rue des Belles-Amours	Rue Commerciale	Rue Champfleury
Rue Gravel	Rue des Camomilles	Rue des Cormiers	Avenue du Couvent
Rue des Hauts-Bois	Rue du Colibri	Rue des Cyrès	Rue des Gouverneurs
Rue du Paysan	Rue du Domaine-Gilbert	Rue de Vinci	Avenue Heppell
Rue Pierre-Arthur	Rue de l'Étourneau	Rue Fontaine	Rue des Hêtres
Rue St-Jacques	Rue de l'Express	Rue de la Lorraine	Place du Jardin
Rue St-Jean-Baptiste	Rue du Geai-Bleu	Rue des Mimosas	Rue Lapierre
Rue des Sapins	Rue du Liseron	Rue du Moulin	Rue du Ruisseau
Rue des Tourterelles	Rue du Mistral	Rue Perrier	Rue Ste-Hélène
Rue Trudelle	Rue Sous-le-Vent	Rue Picasso	Rue St-Maurice
Place de la Vanoise	Rue du Tambourin	Rue du Rubis	Rue des Samares
Rue du Vieux-Moulin	Rue du Tortillard	Rue Suzor-Coté	Rue de la Taïga
	Rue des Giroflées	Rue des Canetons	

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST

SAINT-NICOLAS	SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	SAINT-RÉDEMPTEUR
Rue de la Promenade + du Boisé	Rue de l'Aulne	2 ^{ème} avenue
Rue de l'Affluent	Rue Beausoleil	6 ^{ème} avenue
Rue du Thé-des-Bois + des Perce-Neige	Rue Bellefeuille	7 ^{ème} avenue
Rue de Vilieu + rue Alyre-Gingras	Rue Bellevue	12 ^{ème} rue
Rue du Plateau	Rue Bon-accueil	14 ^{ème} rue
Rue des Grives	Rue Boucher	Rue de l'Aiglon
Rue des Cardinaux + rue des Maubèches	Rue Chablis	Rue des Bécasseaux
Rue de la Seine	Rue Cloutier	Rue Bilodeau
Rue de Narbonne + rue de Grenoble	Rue des Cormiers	Rue de la Chaudière
Chemin Trottier	Rue des Cyrès	Rue des Doublets
Rue des Cormiers	Rue des Étangs	Rue Gariépy
Rue de Neubourg	Rue des Fougères	Rue Henri-Louis-Beaudoin
Rue des Tilleuls	Rue Gilbert	Rue des Lilas
Rue des Feuillus + rue de la Brunante	Rue Hamel	Rue des Parulines
Rue de l'Orée	Rue Laberge	Rue des Pins
Rue des Pinsons	Route Lagueux	Rue de la Sapinière
Chemin Aubin	Rue Lambert	Rue des Sittelles
Rue des Carouges	Rue Principale	Rue Vermette
Rue du Bosquet	Rue du Pont	Rue Principale
Rue Diogène-Chatigny	Rue des Quatre-temps	Rue Turcotte
Rue Joce		
Rue Émond		
Rue de Nantes		
Rue Bolduc		
Rue Noël-Jérémie + rue François-Pelletier		
Rue Paquet		
Rue Acadie		
Rue des Frères		
Rue de la Charente		
Route Marie-Victorin tronçon : du secteur Normandie (boul. Méthot) jusqu'au village (de L'Entente)		

ARRONDISSEMENT DE DESJARDINS

LÉVIS		SAINT-JOSEPH DE LÉVIS (LAUZON)	PINTENDRE
Rue de l'Anse	Rue Laroche	Rue Beaulieu	Rue d'Abelcourt
Rue de l'Aviation	Rue Laure-Conan	Chemin des Forts	Chemin des Coutures
Avenue Barras	Rue Lionel-Groulx	Rue Parc-Radisson	Rue de la Gironde
Rue Bégin	Rue Louis-Dantin	Chemin St-Rock	Rue Kennebec
Rue Bouchard	Rue Louis-Hémon		Rue Marc-Aurèle-Fortin
Rue des Calfats	Rue Louis-Philippe-Ruel		Rue des Marguerites
Rue de Carillon	Rue Marguerite-D'Youville		Rue Marie-Antoinette
Rue Champagnat	Rue Martineau		Rue des Merisiers
Rue du Chanoine-Blais	Rue de la Martinière		Rue Monseigneur-Lagueux
Rue Châteaubriand	Rue Massé		Rue de Nîmes
Rue Chopin	Rue du Mont-Marie		Rue de la Paysanne
Rue des Cormorans	Rue des Noyers		Rue Pierre-Mercure
Rue Déziel	Rue Ozias-Leduc		Route du Président-Kennedy
Rue Dorval	Rue Paquet		Chemin Ville-Marie
Rue de l'Espérance	Rue Philippe-Boucher		
Rue des Faisans	Route du Président-Kennedy		
Rue de la Falaise	Rue des Pruniers		
Rue du Forgeron	Rue Robitaille		
Rue Fortin	Rue des Saphirs		
Rue des Fougères	Rue des Sardoines		
Rue Fraser	Rue St-Georges		
Rue Jacques-Cartier	Rue St-Joseph		
Rue Jean-Fouquet	Rue Tailleux		
Rue Jolliet	Rue Thomas-Chapais		
Rue des Jonquilles	Rue des Turquoises		
Rue Jules-Verne	Rue Verlaine		

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Résultats de l'étude des besoins

La vice-présidente du comité exécutif et vice-présidente de la Commission consultative « personnes vivant avec un handicap et Ville », Mme Anne Ladouceur et M. Jean-Claude Bouchard, membre du comité exécutif et président de la Commission consultative « personnes vivant avec un handicap et Ville », ont profité de la tenue de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour procéder au dévoilement des résultats de l'étude de besoins pour les personnes vivant avec un handicap menée sur le territoire de la ville de Lévis.



Les questions du sondage portaient sur l'accessibilité aux bâtiments et aux équipements, aux activités, au territoire, à l'information et aux communications et finalement aux services. Parmi les principaux points qui sont soulevés dans le rapport d'une quinzaine de pages, quelques éléments sont relatifs au transport en commun. En effet, les répondants ont exprimé le désir d'avoir accès à un système de réservation de transport adapté en tout temps. L'accès à un transport adapté pour aller à Québec lors de festivités a également été mentionné.

Dans un autre registre, les répondants ont exprimé le désir d'avoir accès à des livres à la bibliothèque en média substitut (braille, gros caractère, LSQ, parlant, etc.). L'accès à des toilettes le long de la piste cyclable fait aussi partie des préoccupations évoquées. Par ailleurs, la Ville et ses partenaires devront s'attarder davantage à l'accès aux moyens de communication adaptés pour mieux répondre aux besoins, comme, par exemple : un répertoire des édifices publics et privés adaptés et accessibles dans la ville. On aimerait disposer de documents en média substitués tels les horaires et trajets d'autobus.

Cette étude s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par la Commission consultative « personnes vivant avec un handicap et Ville » dans le cadre de son plan d'action, et permettra une prise de décision éclairée en matière d'actions concrètes pouvant être réalisées. La Ville de Lévis, à titre d'intervenante principale dans le développement et la qualité des services offerts aux personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite, se doit d'être à leur écoute afin de connaître davantage leurs besoins actuels et leurs attentes par rapport à un certain nombre de services municipaux, sociaux, communautaires et de loisirs.



De l'action, il y en a eu dans les rues de Lévis à l'occasion de la Fête des voisins, le 7 juin dernier. Les résidentes et résidents de plusieurs secteurs de la ville s'étaient donné rendez-vous à différents endroits sur le territoire pour prendre part à l'une des grandes fêtes animant la majorité des parcs de quartiers.

Une journée d'activités au cours de laquelle des liens et des rapprochements se sont créés entre voisins. Cinq à sept, repas communautaires, jeux de toutes sortes pour jeunes et moins jeunes, voilà de quoi était composée la Fête des voisins à Lévis. Cette fête a certainement permis aux Lévisiennes et Lévisiens de mieux se connaître et de s'apprécier davantage.

Rappelons que c'était la première fois que la Ville de Lévis s'associait à ce sympathique événement initié par le Réseau québécois de Villes et Villages

en santé. Parions que ceux et celles qui ont raté cette chance de rencontrer leurs voisins en 2008 voudront se reprendre en 2009.

La Ville de Lévis désire remercier et féliciter tous les citoyennes et citoyens qui, de près ou de loin, se sont impliqués personnellement et ont vu aux efforts de promotion dans leurs quartiers respectifs. Vous avez joué un rôle déterminant dans cette belle réussite. Bravo!



GENS DE LÉVIS

Défi têtes rasées

Des employées et employés de la Ville de Lévis fracassent un record inattendu à leur première participation au Défi têtes rasées de Leucan. C'est un magnifique montant de 11 045\$ qui a été amassé lors de cet événement. Bravo!



CONCOURS «UN NOM POUR MON PARC» DÉVOILEMENT DES NOUVEAUX TOPONYMES

Voici les toponymes proposés par les jeunes des écoles primaires de Lévis pour sept parcs des quartiers Charny, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Lévis et Pintendre et qui ont été dévoilés le 5 juin dernier lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville en présence de la mairesse Danielle Roy Marinelli, du président de la Commission scolaire, Monsieur Léopold Castonguay, de la directrice et secrétaire de la Commission de toponymie du Québec, Madame Danielle Turcotte, de Monsieur Jacques Lemieux, président du comité consultatif de toponymie de la Ville, ainsi que de jeunes élèves, d'enseignantes et de parents des écoles participantes.

Secteur Charny

- École Saint-Louis-de-France
- École des Petits-Cheminots
 - Groupe de 6^e année
 - Groupe de 2^e année

Nom actuel : Parc de la Rivière

Choix du jury

Parc de l'OTJ : *Ce nom est déjà dans l'usage.
« Je pense que ce ne serait pas très amusant si jamais il faudrait changer notre précieuse habitude »*

Nom actuel : Parc de l'Hôtel-de-Ville

Choix du jury

Parc des Générations : *« Le parc est situé près de la rue des Générations ».*

Secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville

- École Sainte-Hélène
 - Groupe de 4^e et 5^e année

Nom actuel : Parc des Moussaillons

Choix du jury

Parc du Pacage : *« Le parc est situé sur les anciens champs de Monsieur Lapierre. »*

Secteur Lévis

- École Saint-Dominique
 - Groupe de 6^e année
- École Saint-Joseph
 - Groupe de 6^e année

Nom actuel : Parc de l'Entente

Choix du jury

Parc de la Bonne-Entente : *« Le parc est situé sur la rue de l'Entente. »*

Nom actuel : Parc Mercier (Patinoire Mercier)

Choix du jury

Parc Laverdure : *« À cet endroit, nous retrouvons plusieurs arbres et haies donc d'où le nom «verdure» mais il y a aussi un dénommé Laverdière qui habitait tout près et qui avait aménagé une patinoire à cet emplacement. Alors, nous avons pris les premières lettres de son nom. »*

Secteur Pintendre

- École des Moussaillons
 - Groupe de 3^e et 4^e année
- École du Boisé
 - Groupe de 3^e année

Nom actuel : Parc de la Forestière

Choix du jury

Parc du Ruisselet : *« Il y a un petit ruisseau pas très loin, une petite étendue d'eau. Ce nom coule bien et sonne bien à l'oreille. »*

Nom actuel : Parc des Fleurs

Choix du jury

Parc des Petits-Jardins : *« Parce qu'il y a des jardins communautaires près du parc. Je connais des gens qui utilisent ces jardins. »*



Jonction pour Elle Activité de financement

Depuis 2002, les cadres de la Ville de Lévis s'associent à la Fondation de la Jonction pour Elle qui est une maison d'aide offrant gîte et couvert aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, par la tenue d'un déjeuner-bénéfice afin de ramasser des fonds.

Chaque cadre a la mission de vendre quatre cartes d'entrée pour le déjeuner. De plus, ce sont eux qui préparent et assurent le service du déjeuner. Cette année, près de 750 déjeuners ont été servis et tous les objectifs ont été atteints. Des efforts bien récompensés!



NOS BIBLIOTHÈQUES

La Semaine de valorisation de l'animation estivale

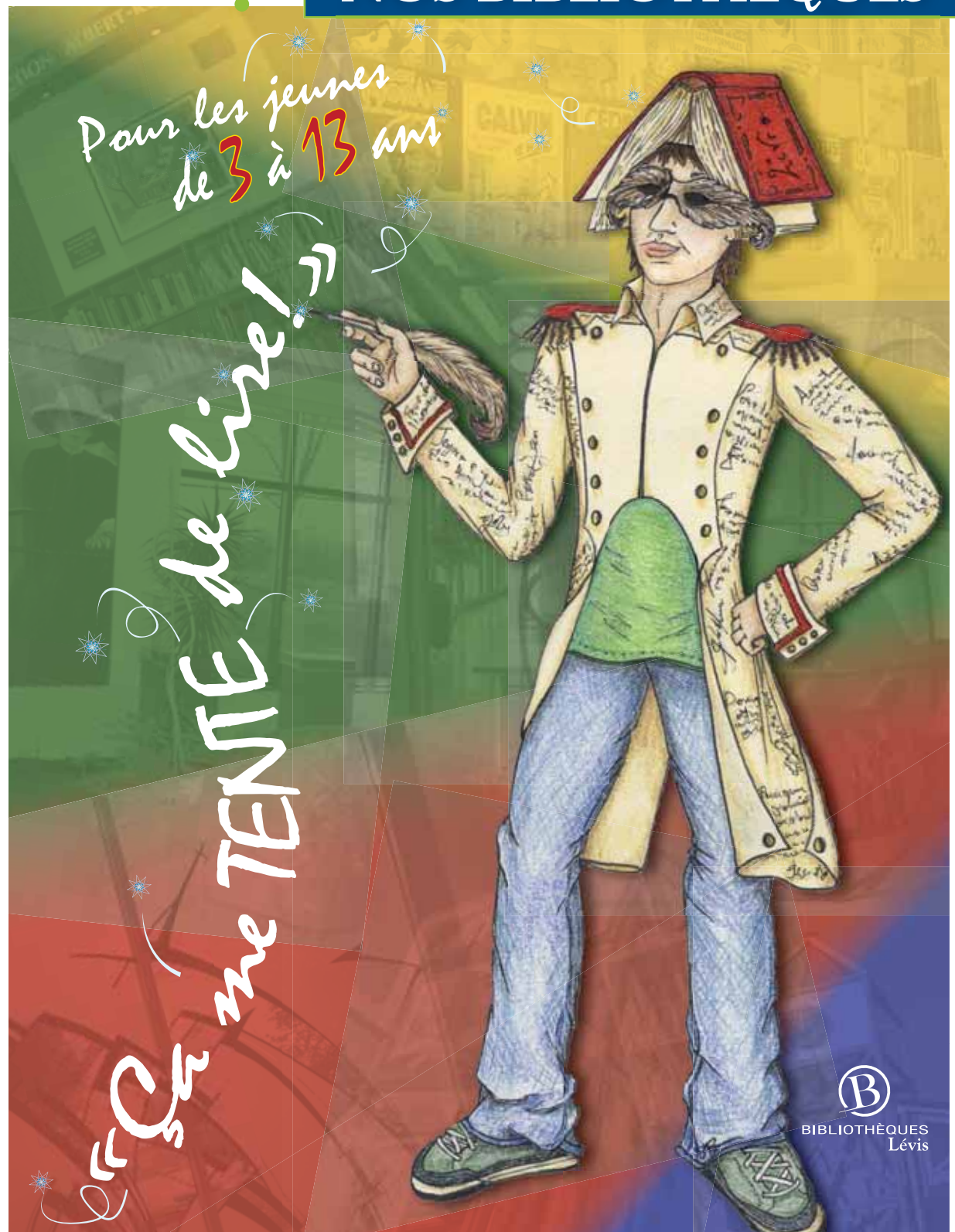


Le terrain de jeux est un milieu exceptionnel où les enfants ont la possibilité d'interagir et de jouer avec d'autres enfants, sans égard à leurs capacités intellectuelles ou physiques. N'est-ce pas un milieu important dont il faut protéger? Voilà pourquoi il est important de mettre en valeur le rôle clé des animateurs et des animatrices des terrains de jeux de la Ville de Lévis.

La Semaine de la valorisation de l'animation estivale, se déroulant du 28 juillet au 1^{er} août, est l'occasion parfaite pour prendre le temps de souligner le travail exigeant que réalise le jeune animateur ou la jeune animatrice de votre enfant.

Cette semaine, prenez le temps de leur dire « Bravo et merci! »

Dans le milieu de l'animation, on parle de « salaire du cœur ». Il peut s'agir d'un remerciement de la part d'un parent, d'une petite carte spécialement préparée par l'enfant, des mots de félicitations pour une journée réussie, etc. Une chose est sûre, chacun de ces petits « salaires du cœur » restent marqués pour toujours dans le cœur des animateurs et des animatrices et leur rappellent un fait important: **Le travail de l'équipe d'animation de vos enfants, c'est important!**



B
BIBLIOTHÈQUES
Lévis

Grand marathon de lecture

Le vendredi 22 août, de 13h à 21h
Le samedi 23 août, de 11h à 16h

Bibliothèque Lauréat-Vallière, quartier Saint-Romuald

Concours «Ça me TENTE de lire!»

Du 25 juin au 22 août
Dans toutes les bibliothèques
Superbes prix à gagner!

Pique-nique estival

Le dimanche 27 juillet, de 11h30 à 13h30
Bibliothèque Jean-Gosselin, quartier Charny
Déguise-toi en ton personnage préféré!

Guide officiel d'entraînement disponible sur le site et dans les bibliothèques

Pour suivre les déplacements de Livro à travers la ville:
www.ville.levis.qc.ca/bibliotheques

Calendrier des événements

JUILLET

11, 12 et 13 juillet
SYMPOSIUM VILLAGE EN ARTS
 Par la Corporation du Village en Arts
 Parc Le Picart
 Quartier Saint-Nicolas
 12 h à 20 h (11 juillet),
 10 h à 17 h (12 et 13 juillet)
 Activité gratuite
 Information :
 418 831-1973

26 juillet
VOYAGE HORTICOLE LANAUDIÈRE
 Par la Société d'horticulture
 Chaudière-Étchemin
 Départ de l'aréna
 Saint-Romuald
 8 h
 Coût : 65 \$/membre ou
 75 \$/non membre

Information :
 Jean-Claude Pelletier,
 418 839-3261 ou Pierre
 Martineau, 418 833-
 4754

AOÛT

5 août
ATELIER SUR LE BUDGET
 Par l'ACEF Rive-Sud
 33, rue Carrier
 Quartier Lévis
 De 19 h à 22 h
 Coût : 10 \$ par
 personne
 Information :
 www.acefrsq.com,
 418 835-6633

16 et 17 août
SYMPOSIUM PASSION'ARTS
 Par l'Association des
 artistes de la Rive-Sud
 Parc de l'Anse-Tibbits
 (Parc Saint-Laurent)
 Quartier Lévis
 10 h à 16 h 30
 Activité gratuite
 Information :
 418 833-9238

30 et 31 août
LA COOP S'EXPOSE
 Coopérative artistique
 les Étchemins
 Carrefour culturel
 Jean-Gosselin,
 quartier Charny
 10 h à 16 h
 Gratuit
 Information :
 418 839-3458

Marathon des Deux-Rives SSQ Lévis/Québec

Le dimanche 24 août, ne manquez pas la 11^e édition du Marathon des Deux-Rives SSQ. Près de 5 000 athlètes, provenant de plus de 30 pays, participeront à cet événement sportif international. Les épreuves au programme sont : le Marathon (42,2 km), le Demi-Marathon New Balance (21,1 km), le 10 kilomètres, le 5 km de la Santé et la Course des jeunes McDonald's (5 km réservé aux 7 à 14 ans).

Le départ du marathon aura lieu dans la rue des Commandeurs, quartier Lévis, à 7 h 30 pour les marcheurs et 8 h 30 pour les coureurs. Également, surveillez le départ du demi-marathon au parc de l'Anse Benson dans le quartier Saint-Romuald, celui-ci à 8 h 30 le même jour. Le parcours se déroulera principalement sur la rue Saint-Laurent et le chemin du Fleuve. Les départs des autres épreuves (10 km, 5 km de la Santé et Course des jeunes McDonald's) auront lieu sur la rive nord de Québec.

Comme cet événement sportif aura une incidence sur la fermeture des rues et sur le stationnement, nous vous invitons à lire la section réservée à l'information municipale dans votre hebdomadaire *Le Peuple*, les jours précédant la course. Prendre note également que pour cette journée, les automobilistes n'auront pas accès aux traversiers à partir de Lévis ou de Québec, et cela, à compter de 7 h jusqu'à 15 h. Cependant, il sera possible pour les cyclistes et les piétons de prendre le traversier.

Pour participer ou pour obtenir de plus amples informations sur cet événement, consultez le www.marathonquebec.com ou composer le **418 694-4442**.



Marathon des familles souches SSQ

L'équipe de Courir à Québec, tiendra le 24 août le Marathon des familles souches SSQ, dans le cadre de la 11^e édition du Marathon des Deux-Rives SSQ et du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Unique et historique, ce marathon à relais de 42,2 km prévoit que deux participants parcourront deux km, remettant leurs étendards à deux autres participants qui feront à leur tour 2 km et ainsi de suite jusqu'au 39^e km. Les 44 membres d'une même association franchiront en même temps la ligne d'arrivée, après avoir parcouru les trois derniers km tous ensemble. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!



Lieu de rassemblement des participants : parc de l'Anse Brown, Québec
 Départ : 7 h 30, rue des Commandeurs, quartier Lévis
 Le parcours est le même que celui du Marathon des Deux-Rives SSQ.

Pour participer ou pour obtenir de plus amples informations sur cet événement, consultez le www.marathonquebec.com ou composer le **418 694-4442**.

Les jeunes sont invités à se prononcer

Au cours de 2008, les membres de la Commission consultative Jeunes et Ville (CCJV) tiennent des auditions afin de connaître les préoccupations des jeunes lévisiennes et lévisiens, âgés de 10 à 24 ans. L'objectif étant la recherche de stratégies d'intervention afin de bien orienter les actions de la CCJV.

La Commission tiendra une troisième réunion :

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest :
 Le 30 septembre 2008 à 19 h
 Centre communautaire Saint-Nicolas
 550, rue de la Sorbonne
 Quartier Saint-Nicolas

Pour être entendu à la Commission consultative Jeunes et Ville :

- Faire une demande auprès du secrétaire de la CCJV, M. Sylvain Raymond, sraymond@ville.levis.qc.ca, au moins sept jours avant la date de la réunion de la Commission (vous pouvez aussi contacter un organisme jeunesse de Lévis)
- Lire le guide de préparation à l'audition (pour une bonne préparation)
- Identifier clairement votre sujet de présentation qui doit être relié au domaine municipal et qui doit préoccuper les jeunes de 10 à 24 ans
- Présenter les personnes que vous représentez
- Exposer sa réflexion et proposer des actions
- Démontrer votre implication dans l'atteinte des résultats
- Auditionner pendant environ 10 minutes
- Échanger avec les membres de la commission pendant environ 10 minutes.

Semaine nationale de prévention de la noyade

Pour une quatrième année consécutive, la Ville de Lévis participera, du 14 au 18 juillet, à l'événement de la Semaine nationale de prévention de la noyade. C'est en cette période de l'été qu'on dénombre le plus haut taux de noyade au Québec. Ce fait démontre l'importance d'être

sécuritaire dans les plans d'eau, tant sur les lacs que dans votre piscine résidentielle.

La Ville propose une multitude d'activités de sensibilisation telles que des simulations d'une victime immergée, d'une victime blessée et de la mise en planche d'une victime blessée à la colonne vertébrale. La Société de sauvetage, initiatrice de la Semaine nationale de prévention de la noyade, a pour objectif de sensibiliser la

population aux comportements sécuritaires à adopter lors d'activités aquatiques ou nautiques.

Vous pourrez ainsi constater l'importance du travail des sauveteurs de l'équipe aquatique de Lévis. Cette équipe de sauveteurs qui veillent à prévenir la noyade en faisant respecter les directives établies par la Ville.



Un été à l'enseigne du 400^e anniversaire de la Ville de Québec

Lévis sera de la partie! La programmation des festivités de l'été 2008 fourmille d'événements en lien avec les célébrations qui ont été mises sur pied pour souligner le 400^e anniversaire de fondation de la Ville de Québec.

Pour bien marquer cet événement, la programmation de plusieurs activités a été modifiée. C'est le cas de Festivent, se déroulant du 31 juillet au 3 août, qui présentera en plus des départs en montgolfière déjà prévus à partir du quartier Saint-Jean-Chrysostome, des départs des Plaines d'Abraham à Québec, sous un thème inspirant : Les Nuits magiques du 400^e!

Le Marathon des Deux-Rives SSQ soulignera les 400 ans de Québec aussi d'une façon originale, soit en présentant une course à relais de 42,2 kilomètres pour les familles souches du Québec. Un parcours enlevant de part et d'autres du fleuve Saint-Laurent, que les participantes et participants, regroupés en équipe, pourront réaliser en marchant ou en courant.

L'un des points culminants des célébrations : le pont de Québec, trait d'union par excellence entre les deux rives, fera l'objet d'une exposition, de conférences et d'un circuit guidé. Ces activités se dérouleront entre le 28 mai et le 7 septembre. Plus particulièrement, un événement festif est prévu pendant la journée du 17 août durant laquelle le pont sera réservé aux piétons!

Le Concert au Crépuscule qui sera présenté au Fort-Numéro-Un, le 16 août prochain, ajoutera

un volet spécial, permettant aux trois anciens forts de Lévis d'être visibles de Québec. En effet, une parade de saltimbanques fera la traversée entre Québec et Lévis, pour s'arrêter et présenter le spectacle *Les six cartes blanches de Bori* à l'Espace du 400^e (21 au 23 août) et au parc du Centre d'art de Lévis (28 au 30 août).

Pour terminer, le 30 août prochain, la troupe V'la le Bon Vent présentera un spectacle interactif racontant l'histoire de Québec à travers la chanson et la danse. Rendez-vous au chapiteau des Écuries de la Chaudière à Breakeyville.

L'été à Lévis ne serait pas complet sans d'autres manifestations tout aussi relevées. Pour une deuxième année consécutive, le jazz fera vibrer les rues du Vieux-Lévis lors du Festival de jazz Etcetera qui aura lieu du 7 au 16 août. Aussi, le sport équestre sera à l'honneur lors du Concours hippique de Lévis à Breakeyville du 28 au 30 août. Et pour terminer, en septembre, la relève musicale occupera les premiers rangs lors de la cinquième édition de La relève prend l'air! C'est donc un été bien rempli qui se présente à Lévis pour le plaisir de toutes et de tous.

Aide-mémoire du calendrier des activités du 400^e

Date	Événement	Description
28 mai au 7 sept.	Le pont de Québec, une rencontre entre deux rives	Exposition
31 juillet au 2 août	Les Nuits Magiques du 400 ^e BMO, Festivent	Spectacles
16 août	Concert au Crépuscule, Fort-Numéro-Un	Spectacle
21 au 23 août	Les six cartes blanches de Bori (départ de l'Anglicane)	Parade et spectacle
24 août	Marathon des Deux-Rives SSQ et Marathon des familles Souches	Course et marche
30 août	Troupe V'la le Bon Vent « Il y a longtemps que je t'aime »	Spectacle
28 au 30 août	Les six cartes blanches de Bori (départ de l'Espace 400 ^e)	Parade et spectacle

Autres événements ... à ne pas manquer!

7 au 16 août	Festival de Jazz Etcetera (rues du Vieux-Lévis)	Spectacles
28 au 31 août	Concours hippique de Lévis (Écuries de la Chaudière)	Compétitions
6 septembre	La relève prend l'air (stade Georges-Maranda)	Spectacles

Le Relais pour la vie : un grand succès

Le samedi 31 mai dernier, la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a présidé le lancement de la troisième édition du Relais pour la vie. Quelque 500 marcheurs ont emboîté le pas en se relayant toute la nuit. Les bénévoles ainsi que les participantes et participants ont amassé 125 000 \$, cette somme sera investie dans la recherche sur le cancer.





Le tennis, un sport passionnant, encadré par une équipe dynamique

La Ville de Lévis offre plusieurs services en tennis tels que des cours, des ligues, des tournois ainsi que des activités d'initiation.
HORAIRE D'OUVERTURE DES TERRAINS - CLUBS DE TENNIS GÉRÉS DIRECTEMENT PAR LA VILLE

Arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Saint-Étienne-de-Lauzon	Saint-Nicolas	Saint-Rédempteur
Parc Ludger-Bastien 9, rue du Pont 418 836-2194 3 terrains	Parc des Plateaux 550, rue de la Sorbonne 418 831-4206 4 terrains	Parc Soleil 892, rue du Rocher 418 831-2664 3 terrains
Parc Renaud-Maillette 1325, 7 ^e Rue 418 831-5278 4 terrains		

Période : 23 juin au 17 août

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
	10 h à 12 h		10 h à 12 h	18 h à 22 h	10 h à 12 h		10 h à 12 h
13 h à 17 h	13 h à 17 h	13 h à 17 h	13 h à 17 h		13 h à 17 h	13 h à 17 h	13 h à 17 h
18 h à 22 h	18 h à 22 h	18 h à 22 h	18 h à 22 h			18 h à 22 h	18 h à 22 h

Période : 18 août au 14 septembre

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
18 h à 22 h	10 h à 12 h	18 h à 22 h	10 h à 12 h	18 h à 22 h	10 h à 12 h	18 h à 22 h	10 h à 12 h
	13 h à 17 h		13 h à 17 h		13 h à 17 h		13 h à 17 h
	18 h à 22 h		18 h à 22 h		18 h à 22 h		18 h à 22 h

Arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Est

Charny	Saint-Jean-Chrysostome	Saint-Romuald
Parc Maréchal-Joffre 6673, rue des Airelles 418 832-4877 5 terrains	Parc Champigny 871, rue Commerciale 418 930-2835 4 terrains	Parc Quatre-Saisons 1011, rue St-Paul 418 930-2835 2 terrains
		Parc de l'Aréna 525, 4 ^e Avenue 418 839-6142 4 terrains

Période : 23 juin au 17 août

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
16 h à 22 h	10 h à 12 h		9 h à 12 h	Ouvert sans surveillance	Ouvert sans surveillance		10 h à 12 h
	13 h à 17 h	13 h à 17 h	13 h à 17 h			13 h à 17 h	13 h à 17 h
	18 h à 22 h	18 h à 22 h	18 h à 22 h			18 h à 22 h	18 h à 22 h

Période : 18 août au 14 septembre

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
18 h à 22 h	10 h à 12 h	18 h à 22 h	9 h à 12 h	Ouvert sans surveillance	Ouvert sans surveillance	18 h à 22 h	10 h à 12 h
	13 h à 17 h		13 h à 17 h				13 h à 17 h
	18 h à 22 h		18 h à 22 h				18 h à 22 h

Arrondissements de Lévis

Lévis	
Parc Olympique 5, rue Olympique 418 838-4187 4 terrains	Collège De Lévis rue Mont-Marie 418 833-1249, poste 159 4 terrains synthétiques 4 terrains terre battue

Période : 23 juin au 17 août

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
9 h à 12 h	10 h à 12 h	9 h à 12 h	10 h à 12 h
	13 h à 17 h		13 h à 17 h
15 h à 22 h	18 h à 22 h	15 h à 22 h	18 h à 22 h

Période : 18 août au 14 septembre

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
18 h à 22 h	10 h à 12 h	18 h à 22 h	10 h à 12 h
	13 h à 17 h		13 h à 17 h
	18 h à 22 h		18 h à 22 h

DATES DES PRINCIPAUX TOURNOIS

- 11-12-13 juillet : Tournoi par équipe pour juniors**, se déroulant dans tous les parcs de la ville de Lévis, tournoi compétitif junior, tarif membre : 5 \$ et tarif non membre : 8 \$
- 13 juillet : Défi jeunes**, dans tous les parcs de la ville de Lévis, exercices d'habiletés, jeux et défis, tarif membre : 5 \$, tarif non membre 8 \$
- 21 au 27 juillet : Tournoi « Challenge bleu »**, au parc de l'Aréna de Saint-Romuald, tournoi compétitif adulte; tarif: 12 \$ en simple et 16 \$ par équipe en double
- 1^{er} au 3 août : Tournoi par équipe pour adultes**, dans tous les parcs de la ville de Lévis, tournoi compétitif junior, prix : 6 \$ membre et 10 \$ non membre
- 16 août : Méga fête du tennis**, tous les parcs de la ville de Lévis, activité gratuite
- 17 au 24 août : Tournoi « Challenge Lévis »**, au Collège de Lévis, tournoi compétitif junior et adulte, 5 à 7 précédant la finale homme AA avec musique, souper, bourse et prix de présence.
- Tarif en simple :** junior 8 \$ et adulte 15 \$
Tarif par équipe en double : junior 10 \$ et adulte 20 \$
* un surplus de 2 \$ pour les participants non membres
- 21 au 27 juillet : Tournoi « Coupe Breakey »**, au parc Ian-Breakey, quartier Breakeyville, tournoi compétitif simple (jeunes et adultes) et double (adultes seulement), tarif membre du Club de Breakeyville : gratuit tarif non membre : 10 \$ en simple et 10 \$ par équipe en double

Pour participer à une de ces activités, vous n'avez qu'à vous inscrire à un des chalets de tennis de la ville de Lévis.

* Pour obtenir plus d'information sur les activités de tennis offertes dans la ville de Lévis, vous pouvez vous référer aux pages 51 à 62 du Programme loisirs été 2008 ou vous présenter à l'un des chalets de tennis.

À LÉVIS on se cultive au grand air



DIMANCHE 27 JUILLET
Mélodie Charlebois, Kattialine Painchaud et Dominic Painchaud
Harpe, violon, violoncelle, guitare



CONCERT EN RAPPEL



DIMANCHE 3 AOÛT
« Cordes en délire »
Duo Bareil-Lépine



DIMANCHE 10 AOÛT
I Tromboni
« L'équipe Canada du trombone! »
Quintette de trombones de Vancouver



DIMANCHE 17 AOÛT
Ensemble Terra Nova
« En compagnie de Samuel de Champlain, de Brouage à Québec »
avec Nathalie Picard, Mélanie Demers et François Leclerc



DIMANCHE 24 AOÛT
« Voyage dans les mémoires d'un peuple »
Véronik Carrier, Guy Bergeron et Sylvain Neault
voix, guitare et violon

EXPOSITION de La scène... de L'ATELIER
Du 29 juin au 3 septembre 2008
Des artistes de la scène font découvrir leurs créations en arts visuels...

ARTISTES

- Pierre Brassard
- Gilles Carle
- Christiane Charette
- Nathalie Clark
- Leonard Cohen
- Fredric Gary Comeau
- Clémence DesRochers
- Jean-René Dufort
- Annie Dufresne
- Diane Dufresne
- Raoul Duguay
- Louise Forestier
- Anik Jean
- Tomàs Jensen
- Tex Lecor
- Martin Léon
- Stéphane Rousseau
- Richard Séguin
- Michel Tremblay
- Amélie Veille
- ...et plusieurs autres

Une exposition deux lieux

Presbytère Saint-Nicolas
1450, rue des Pionniers
Saint-Nicolas, Québec
418 831-5257
presbyteresaintnicolas.com

Galerie Louise-Carrier
33, rue Wolfe
Lévis, Québec
418 838-6001
diffusionculturelledelévis.ca

AIDE-MÉMOIRE

PROGRAMME D'AIDE à la RÉDUCTION des déchets

Réduction de l'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



La mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli et M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, membre du comité exécutif et membre du comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles, ont présenté récemment les grandes lignes du Règlement établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un composteur domestique et de couches réutilisables adopté par le conseil municipal le 9 juin dernier. Grâce au Programme d'aide à la réduction des déchets, la Ville de Lévis subventionnera à partir de maintenant l'achat de composteurs domestiques ainsi que l'achat de

couches réutilisables qui sont deux excellents moyens de réduire nos déchets domestiques.

L'achat d'un composteur domestique

Le compostage domestique permet de réduire les déchets d'une famille d'environ 200 kilogrammes par année. De plus, la transformation des matières organiques en compost fournit un excellent amendement pour le jardin et les plantes. Pour ces raisons, la Ville de Lévis subventionnera la moitié de la valeur avant taxes d'un composteur domestique jusqu'à concurrence de 50 \$. Il va sans dire que cette subvention s'adresse uniquement aux résidentes et aux résidents de Lévis.



Les couches de tissu

Il faut savoir que les couches jetables constituent le troisième déchet en importance dans

les déchets urbains. De plus, une couche jetable peut prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer. Au Québec, 600 millions de couches sont jetées aux ordures chaque année. À Lévis uniquement, c'est près de 7,5 millions de couches qui sont incinérées ou enfouies annuellement.

Afin d'encourager l'utilisation des couches en tissu, la Ville de Lévis, par l'entremise du Programme d'aide à la réduction des déchets, subventionnera l'achat d'un ensemble de départ de couches en tissu (minimum 20 couches). La Ville remboursera aux résidentes et aux résidents qui en feront la demande, 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant. Seuls les parents d'enfants de moins de six mois sont éligibles pour l'obtention de cette subvention.

Il n'est pas nécessaire d'être écolo ni un maître dans l'art du pliage pour utiliser des couches en tissu. Les couches en tissu d'aujourd'hui sont plus faciles d'entretien, plus faciles à utiliser et offrent plus de confort au bébé. De plus, les familles peuvent prévoir une économie d'au moins 1 500 \$ par enfant en utilisant des couches en tissu plutôt que des couches jetables. De quoi se payer de belles vacances en famille!

Information

Pour plus d'information sur le Programme d'aide à la réduction des déchets, consultez le site Internet de la Ville au www.ville.levis.qc.ca ou appelez la ligne INFO-COLLECTE en composant le 418 835-8225. On trouve aussi dans le site Internet, une liste des modèles de composteurs disponibles à Lévis ainsi que la liste des formations sur le compostage domestique offertes gratuitement à la population au printemps et à l'automne de chaque année.

Matières résiduelles

INFO-COLLECTE 418 835-8225

Comment placer les boîtes de carton pour la récupération

Défaire les boîtes et les placer sous le couvercle Placer des boîtes à côté du bac



Rappel : le bac de récupération et le bac servant aux résidus domestiques doivent être placés dans l'entrée à un mètre de l'emprise de la rue, poignées de manipulation vers la maison.

Si votre bac de récupération déborde...

Vous pouvez apporter vos matières au point de dépôts de matières recyclables le plus près de chez-vous :

Quartier Pintendre

- Centre des Loisirs, 807, rue Olympique

Quartier Lévis

- Stationnement municipal dans le Vieux-Lévis : Côte-du-Passage (face à la rue Saint-Louis)

- Aréna André-Lacroix : 7300, boulevard de la Rive-Sud
- IGA Larochele : 3950, boulevard de la Rive-Sud (conteneur identifié « Ville de Lévis » dans le stationnement arrière)
- Parc Lamartine : 31, rue Lamartine

Quartier Saint-Romuald

- Aréna de Saint-Romuald : 525, 4^e Avenue
- Parc Lavoisier : 1683, rue Lavoisier

Quartier Saint-Jean-Chrysostome

- Parc Champigny, 871, rue Commerciale

Quartier Charny

- Aquaréna de Charny : 8001, avenue des Églises

Quartier Breakeyville

- Édifice de la Coulée, 12, avenue Brassard Sud

Quartier Saint-Rédempteur

- Aréna BSR : 585, rue de l'Aréna

Quartier Saint-Nicolas

- Parc des Plateaux, 550, rue de la Sorbonne

Quartier Saint-Étienne-de-Lauzon

- Salle Étienne-Baillargeon, 682, rue Principale



Résidus de peinture attention, danger pour l'environnement

La peinture est un résidu domestique dangereux (RDD). Jetés aux ordures ou dans les égouts, ces résidus sont très nocifs pour l'environnement. En apportant vos restes de peinture aux endroits ci-dessous, Peintures récupérées du Québec inc. recyclera votre vieille peinture pour en fabriquer d'autre de bonne qualité et la vendre à moindre coût.

Lieux de dépôt pour la peinture (sauf aérosols)

- Déchetterie de Saint-Lambert
517, rue Saint-Aimé, Saint-Lambert-de-Lauzon 418 889-8662
- RONA régional de Lévis
1415, rue Métivier, Lévis
418 835-2665
- RONA Quincaillerie Noël inc.
760, 4^e Avenue, Saint-Romuald,
418 839-8881

La maladie hollandaise de l'orme



Les majestueux ormes d'Amérique qui dominaient les villes et les campagnes du sud du Québec sont dorénavant de plus en plus rares. Les ormes qui évoluent sur le territoire de la ville de Lévis ne font pas exception à leurs homologues du reste du Québec puisqu'une forte proportion de ces nobles arbres est affligée d'une fulgurante maladie d'origine européenne qui leur est fatale en deux ou trois années.

Dompage car les ormes sont des arbres aux multiples qualités dans les milieux urbains : leur port esthétique en forme de parasol, leur croissance

rapide, leur rusticité, leur résistance aux conditions urbaines ainsi que la solidité de leur bois.

D'où vient la maladie ?

La maladie hollandaise de l'orme est originaire d'Europe et est apparue au Québec dans les années 1940. Elle consiste en l'infection des arbres par deux espèces de champignons microscopiques qui, une fois implantés sous l'écorce, se multiplient à une grande vitesse.

Cette infection dépend de petits coléoptères qui propagent la maladie d'un arbre à l'autre. Ces insectes, de petits scolytes, quittent les ormes morts ou malades à la recherche de nouveaux arbres, ce qui assure le transport des spores des champignons qui ont adhéré à leur corps. Les scolytes percent l'écorce et s'insèrent en dessous pour y creuser des galeries, assurant donc efficacement l'infection de nouvelles branches, de nouveaux arbres.

Détecter la présence de la maladie

Dès la fin du mois de juin il peut être possible de détecter la maladie : les feuilles d'une première branche ou de l'arbre flétrissent, jaunissent, puis brunissent, sans nécessairement tomber au sol. Ce processus peut prendre très rapidement de l'ampleur durant la même saison de croissance.

À la fin de l'été, l'arbre est méconnaissable... s'il n'est pas mort.

Prévenir la maladie

Il est pratiquement impossible de prévenir la maladie, mais il peut être possible de «soigner» les arbres d'une ville comme Lévis. La maladie hollandaise s'attaque aux trois espèces d'ormes évoluant au Québec et peut frapper n'importe quel sujet.

Une façon radicale, mais efficace consiste en l'abattage systématique des arbres atteints afin de minimiser et contrôler la propagation de la maladie. Lorsque le feuillage d'un orme est atteint à moins de 10 %, il peut être possible d'élaguer la partie atteinte. À moins de 5 %, il peut également être possible d'injecter dans l'arbre un fongicide afin d'enrayer les champignons envahisseurs, mais depuis l'arrivée du scolyte européen, ces efforts s'avèrent coûteux et inefficaces.

La meilleure façon de réduire la propagation de la maladie est d'élaguer, traiter ou abattre le plus rapidement possible les arbres malades. Évidemment, il s'avère également très important d'éliminer le bois de tout orme abattu ou élagué en le brûlant ou en l'enfouissant afin d'éviter que les scolytes se multiplient et affectent de nouveaux sujets.

